

Collectif Immigration choisie: la Honte!

Le 03 juin 2008

Monsieur le Préfet,

Le sort des sans papiers et de leurs familles a ému un certain nombre d'organisations qui sont à l'origine du collectif que vous recevez aujourd'hui, organisations dont le nombre augmente régulièrement de la Corse du Sud à la Haute Corse. Le 09 juin, votre collègue en charge de la Corse du Sud recevra également notre collectif pour aborder la situation des sans papiers dans son département.

Même s'il vous a été transmis par courrier début avril, voici le document qui a été cosigné par les différentes organisations du collectif.

Le problème des salariés sans papiers peut être abordé sous trois aspects :

- L'aspect économique : ces travailleurs sont indispensables au fonctionnement de notre économie ; ils occupent ou peuvent occuper des emplois pour lesquels l'ANPE et les employeurs disent clairement qu'ils ne seront pas pourvus sans eux.
- Le deuxième aspect concerne l'application de la loi sur l'immigration choisie :
 - des quotas de régularisation par métier sont discutables dans leur principe.
 - la liste des métiers qui concerne la Corse définie par voie de circulaire est dérisoire. Elle ne correspond en rien aux besoins du tissu économique de la Corse.
 - des objectifs chiffrés d'expulsion vous sont assignés.
- Enfin le troisième aspect, corollaire de cette politique du chiffre, particulièrement choquant pour nous : la répression que subissent ces travailleurs. De trop nombreux exemples nous sont parvenus de travailleurs contrôlés dans les situations les plus diverses : au sortir d'un bar, d'un supermarché, de la préfecture, de la mairie ; pour un placement en rétention administrative en vue d'une reconduite à la frontière. Ces contrôles instaurent une sorte de terreur chez toutes ces personnes et leurs familles qui en sont réduites à se cacher et à ne plus déposer de demandes de régularisation de peur d'être aussitôt poursuivies.

Vous êtes Monsieur le Préfet, et nous en sommes conscients, responsable de la mise en oeuvre d'une politique qui a été décidée par le gouvernement, mais les dispositions qui ont été prises vous donnent également un pouvoir d'appréciation pour répondre au désordre que cette loi génère.

Il s'agit donc pour nous aujourd'hui d'obtenir, des précisions sur les critères que vous utilisez ou comptez utiliser dans l'étude des dossiers qui vous sont ou seront présentés, notamment en tenant compte des besoins économiques de la Corse et du fait que certains sans papiers sont présents en Corse depuis plusieurs années. Nous attendons que ces gens qui travaillent et qui vivent parmi nous soient traités avec humanité.

Nous vous remercions de nous accueillir, Monsieur le Préfet, nous espérons que cet échange débouchera sur des réponses positives de votre part, et qu'il n'est que le début d'un dialogue évident et nécessaire entre vous et notre collectif.

Le Collectif

** Les organisations signataires : Association Euromediterranea, ATTAC Bastia, CFDT Corsica, CGT 2A, CGT 2B, Collectif Ava basta, FO 2A, FO 2B, FSU, Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Ajaccio, Ligue des Droits de l'Homme, Parti Communiste de Haute Corse, Parti communiste de Corse du Sud, RESF, STC, Syndicat Sud France 3 Corse, Union des Marocains de Corse du Sud, Union des Marocains de Haute-Corse, Union Régionale des Foyers Ruraux, UNSA Corse.*